

Nomination  
d'un-e conseiller-ère municipal-e à la fonction de membre  
du comité du Centre sportif de Sous-Moulin (CSSM) en  
remplacement de M. Richard Stark démissionnaire

- Vu la démission de M. Richard Stark en date du 4 octobre 2024 du comité du CSSM
- Attendu que cinq membres doivent être nommés pour siéger au sein du comité du CSSM
- Attendu qu'il convient de nommer un membre du conseil municipal de la Ville de Thônex pour remplacer cette vacance,

le conseil municipal

décide

par .....voix pour, soit à l'unanimité

- De nommer un-une conseiller-ère municipal-e pour siéger en tant que membre du comité du CSSM en remplacement de M. Richard Stark démissionnaire.

Thônex, le 19 novembre 2024- JN/ck

(DM-24-52) cm 26/11/2024